

225C0671
FR001400Q9V2-FS0323

17 avril 2025

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du Code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

EXOSENS
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 15 avril 2025, complété par un courrier reçu le 16 avril, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes :

- la société Invest Prince Henri SCA (9b boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi individuellement en baisse, le 18 mars 2025, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EXOSENS et détenir individuellement à cette date et à ce jour, 2 512 172 actions EXOSENS représentant autant de droits de vote, soit 4,95% du capital et des droits de vote de cette société¹ ; et
- la société HLD Europe SCA (9b boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi individuellement en baisse, le 18 mars 2025, les seuils de 1/3 du capital et des droits de vote de la société EXOSENS et détenir individuellement à cette date et à ce jour, 15 737 616 actions EXOSENS représentant autant de droits de vote, soit 30,99% du capital et des droits de vote de cette société¹.

Ces franchissements de seuils résultent de cessions d'actions EXOSENS hors marché.

A cette occasion, le concert composé des sociétés HLD Europe SCA, Invest Prince Henri SCA, et Invest Gamma² n'a franchi aucun seuil et a précisé détenir, à cette date et à ce jour, 20 053 438 actions EXOSENS représentant autant de droits de vote, soit 39,49% du capital et des droits de vote de cette société¹ répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% actions et droits de vote
HLD Europe SCA	15 737 616	30,99
Invest Prince Henri	2 512 172	4,95
Invest Gamma	1 803 650	3,55
Total concert	20 053 438	39,49

¹ Sur la base d'un capital composé, à cette date et à ce jour, de 50 782 552 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² La société Invest Gamma est contrôlée au sens de l'article L.233-3 du code de commerce par des fonds gérés par Five Arrows Managers SAS.